

Annexe 2 a

(modifiée par les arrêtés du 8 avril et 13 avril 2010)

LES UNITÉS CONSTITUTIVES DU DIPLÔME

Les diplômes professionnels sont organisés en unités. Chacune d'elles est constituée d'un ensemble cohérent de compétences et de savoirs qui sont associés à ces compétences. La définition du contenu des unités constitutives du diplôme a pour but de préciser quelles tâches et quelles compétences professionnelles sont concernées et dans quel contexte.

La description des unités constitutives du diplôme est une rubrique nouvelle dont la nécessité s'impose du fait de l'évolution des modalités de certification. Son objectif est d'établir une relation entre les unités constitutives du diplôme et les activités professionnelles afin de :

- faciliter la tâche des personnes impliquées dans la validation des acquis de l'expérience, qu'il s'agisse des candidats, des personnes qui les assistent ou des jurys ;
- préciser le cadre des situations d'évaluation, qu'il s'agisse d'épreuves ponctuelles ou de contrôle en cours de formation.

Le référentiel des activités professionnelles est, par conséquent, le point de départ de la construction des unités. La proximité avec les situations de travail observées en entreprise est indispensable à l'organisation de modalités d'évaluation réalistes et au bon fonctionnement des jurys de VAE.

La construction d'unités cohérentes en termes d'emploi peut conduire à regrouper des activités, des tâches et des notions transversales.

Tableau de mise en relation des compétences avec les unités professionnelles du diplôme

La définition du contenu des unités professionnelles du diplôme a pour but de préciser, pour chacune d'elles, quelles tâches et quelles compétences professionnelles sont concernées et dans quel contexte. Il s'agit à la fois de :

- permettre la mise en correspondance des activités professionnelles et des unités dans le cadre du dispositif de "validation des acquis de l'expérience" (VAE) ;
- établir la liaison entre les unités, correspondant aux épreuves, et le référentiel d'activités professionnelles afin de préciser le cadre de l'évaluation.

| REPERE | | Les cases grisées correspondent, pour chacune des cinq unités, aux compétences à évaluer lors de la certification (examen, CCF ou validation des acquis). Seules toute ou partie des compétences désignées par des cases grisées seront évaluées. Si les autres peuvent être mobilisées, elles ne donneront pas lieu à évaluation. Dans le cas où elles ne seraient pas maîtrisées, les tâches correspondantes seront réalisées avec assistance. | Unités professionnelles | | | | |
|-------------|--------------|--|---|---|------------------------------|--|--|
| | | | Développement de produit – Esthétique, fonctionnel et technique | Conception et construction d'un modèle en CAO | Industrialisation du produit | Evaluation de la formation en milieu professionnel | Projet technique de réalisation d'un prototype et contrôle qualité |
| | | Compétences | U11 | U12 | U31 | U32 | U33 |
| C1.1 | | Rechercher, s'informer | | | | | |
| | C1.11 | Situer l'objet de l'étude. | | | | | |
| | C1.12 | Contextualiser. | | | | | |
| C2.1 | | Participer à la mise au point d'un modèle | | | | | |
| | C2.11 | Décoder un cahier des charges esthétique et fonctionnel. | | | | | |
| | C2.12 | Pré concevoir les patrons. | | | | | |
| | C2.13 | Modifier une toile en tracé à plat. | | | | | |
| | C2.14 | Rectifier le patronnage après essayage. | | | | | |
| C2.2 | | Analyser la relation « produit, procédés, matériaux » pour tous les éléments du modèle | | | | | |
| | C2.21 | Identifier les contraintes liées au contexte d'utilisation. | | | | | |
| | C2.22 | Décoder et exploiter une fiche technique de matériaux, de fournitures, un étiquetage, des résultats d'essais. | | | | | |
| | C2.23 | Répertorier les différentes solutions technologiques. | | | | | |
| | C2.24 | Proposer et/ou adapter des solutions technologiques en rapport avec les matériaux, les matériels et les diverses contraintes. | | | | | |
| C2.3 | | Industrialiser le patronnage d'un modèle | | | | | |
| | C2.31 | Exploiter un patronnage industriel. | | | | | |
| | C2.32 | Modifier un patronnage industriel en C A O par transformations numériques d'une image de base. | | | | | |
| | C2.33 | Produire un fichier vêtement. | | | | | |
| C2.4 | | Réaliser le prototype d'un modèle | | | | | |
| | C2.41 | Analyser un modèle. | | | | | |
| | C2.42 | Calculer les besoins de matières, de fournitures. | | | | | |
| | C2.43 | Réaliser la coupe du prototype | | | | | |
| | C2.44 | Réaliser les prototypes | | | | | |
| | C2.45 | Élaborer en DAO tout ou partie du dossier technique. | | | | | |
| C2.5 | | Évaluer la conformité esthétique et fonctionnelle du prototype | | | | | |
| | C2.51 | Participer à un essayage. | | | | | |
| | C2.52 | Apprécier le « bien aller » d'un produit. | | | | | |
| | C2.53 | Vérifier la conformité technique du produit au regard du cahier des charges. | | | | | |

| | | Compétences | U11 | U12 | U31 | U32 | U33 |
|-------------|--------------|--|-----|-----|-----|-----|-----|
| C2.6 | | Évaluer les modifications à apporter au modèle | | | | | |
| | C2.61 | Évaluer le degré de complexité d'une solution technologique. | | | | | |
| | C2.62 | Apporter les modifications nécessaires. | | | | | |
| C3.1 | | Effectuer tout ou partie de la gradation d'un produit en CAO | | | | | |
| | C3.11 | Appliquer les règles de gradation. | | | | | |
| | C3.12 | Adapter la gradation. | | | | | |
| | C3.13 | Saisir les règles de gradation. | | | | | |
| C3.2 | | S'assurer de la conformité des matériaux | | | | | |
| | C3.21 | Vérifier la conformité des matériaux. | | | | | |
| | C3.22 | Utiliser les matériels de contrôle. | | | | | |
| | C3.23 | Interpréter les résultats. | | | | | |
| C3.3 | | Concevoir un placement en CAO | | | | | |
| | C3.31 | Définir les paramètres de placement. | | | | | |
| | C3.32 | Réaliser le placement des différents éléments du modèle. | | | | | |
| | C3.33 | Effectuer un placement multi tailles. | | | | | |
| C3.4 | | Établir et mettre en œuvre le processus de matelassage et de découpage | | | | | |
| | C3.41 | Établir un ordre de coupe. | | | | | |
| | C3.42 | Effectuer le matelassage. | | | | | |
| | C3.43 | Réaliser la coupe sur un système informatisé. | | | | | |
| | C3.44 | Préparer les éléments du produit pour la fabrication. | | | | | |
| C3.5 | | Participer à l'élaboration du dossier d'industrialisation du produit | | | | | |
| | C3.51 | Mettre à jour les éléments du dossier technique de définition et de fabrication du produit. | | | | | |
| | C3.52 | Participer à l'élaboration des documents opératoires d'industrialisation du produit. | | | | | |
| | C3.53 | Contribuer à l'archivage, à la traçabilité de l'étude et à la capitalisation des expériences dans les bases de données techniques de l'entreprise. | | | | | |
| | C3.54 | Participer à l'élaboration de documents destinés aux partenaires co-traitants et sous-traitants. | | | | | |
| C4.1 | | Réaliser des opérations de montage et de finition dans l'exécution d'une pré série | | | | | |
| | C4.11 | Exécuter toutes les opérations du processus industriel de fabrication du produit prêt-à-porter. | | | | | |
| | C4.12 | Effectuer une maintenance de premier niveau du parc machines. | | | | | |
| | C4.13 | Effectuer les réglages des matériels. | | | | | |
| C4.2 | | Contrôler l'application de la qualité au poste de travail | | | | | |
| | C4.21 | Organiser un poste de travail en mettant en œuvre les notions de simplification du travail. | | | | | |
| | C4.22 | Réaliser le contrôle et le suivi de la qualité suivant une méthodologie de contrôle qualité pré définie. | | | | | |
| C4.3 | | Contrôler la qualité des produits finis au regard du cahier des charges | | | | | |
| | C4.31 | Participer à l'élaboration d'un système de contrôle et de suivi de la qualité. | | | | | |
| | C4.32 | Participer à l'organisation d'un contrôle qualité d'un produit fini. | | | | | |
| C4.4 | | Suivre l'exécution d'une pré série | | | | | |
| | C4.41 | Assurer la fluidité et le suivi de la fabrication de pré série. | | | | | |
| | C4.42 | Participer à l'identification d'éventuels dysfonctionnements de fabrication et y remédier. | | | | | |
| C5.1 | | Communiquer techniquement | | | | | |
| | C5.11 | Identifier et choisir les moyens de communications adaptés. | | | | | |
| | C5.12 | Transmettre oralement. | | | | | |

Contenu

Cette unité concerne tout ou partie des compétences :

| | | |
|-------------|--|---|
| | C1.12 | Contextualiser. |
| | C2.11 | Décoder un cahier des charges esthétique et fonctionnel. |
| | C2.23 | Répertorier les différentes solutions technologiques. |
| | C2.24 | Proposer et/ou adapter des solutions technologiques en rapport avec les matériaux, les matériels et les diverses contraintes. |
| C2.6 | Évaluer les modifications à apporter au modèle. | |

On notera que pour effectuer les tâches demandées, certaines autres compétences peuvent être mobilisées. En aucun cas ces dernières ne donneront lieu à évaluation. Si ces compétences ne sont pas maîtrisées, les tâches correspondantes doivent être réalisées avec assistance.

• Contexte professionnel

Bureau d'études et de conception des modèles.

• Nature des travaux à effectuer

Ces activités correspondent en tout ou partie aux tâches des activités déclinées ci-dessous :

Activité N°1 :

- **Décoder un cahier des charges esthétique et fonctionnel**
 - Décrire le besoin en prenant en compte le concept de mode, la tendance, l'environnement...
 - Décrire la frontière de l'étude.
 - Énoncer les fonctions de service du produit.
 - Identifier pour une fonction technique donnée : critères, niveaux, flexibilité.
- **Proposer, ou expliciter des modèles sous formes graphiques.**

Activité N°2 :

- **Interpréter et exploiter** les résultats des essais ayant une influence sur les caractéristiques fonctionnelles et structurelles du produit.
- **Estimer la compatibilité** entre les matériaux, les fournitures. et les accessoires.
- **Isoler les problèmes de fabrication et rechercher les solutions** technologiques appropriées.
- **Établir un rapport** de confectionnabilité.

Activité N°3 :

Liée à la définition du produit abordé lors de l'activité N°1, cette activité développée à partir de la recherche et du choix de solutions constructives mobilise les compétences suivantes :

- **Évaluer le degré de complexité d'une solution technologique.**
- **Proposer et/ou adapter une solution technologique optimale en rapport avec les matériaux, les matériels et diverses contraintes.**
- **Évaluer et apporter les modifications nécessaires.**
- **Proposer, ou expliciter sous formes graphiques, croquis ou schémas, commentés, légendés, une solution constructive.**
- **Enrichir une banque de données techniques de définition de produit.**

Contenu

Cette unité concerne tout ou partie des compétences :

| | | |
|-------------|--|----------------------------|
| | C2.12 | Pré concevoir les patrons. |
| C2.3 | Industrialiser le patronnage d'un modèle. | |

On notera que pour effectuer les tâches demandées, certaines autres compétences peuvent être mobilisées. En aucun cas ces dernières ne donneront lieu à évaluation. Si ces compétences ne sont pas maîtrisées, les tâches correspondantes doivent être réalisées avec assistance.

• Contexte professionnel

Bureau d'études et de conception des modèles.

• Nature des travaux à effectuer

Ces travaux correspondent en tout ou partie aux tâches des activités déclinées ci-dessous.

Ils seront conduits à partir de travaux pratiques dans un environnement informatique professionnel.

Activité N°1 : Exploiter et modifier un patronnage industriel en CAO

- Modifier l'aspect d'une image d'un patron à l'aide des fonctionnalités géométriques et dimensionnelles d'un logiciel professionnel de CAO.
- Mettre en œuvre les fonctionnalités d'un logiciel de CAO pour :
 - Introduire des changements de volume et de découpes dans les éléments d'un patronnage ;
 - adjoindre les coutures, rempli, ourlet, cran et repères... ;
 - découper et fusionner les pièces d'un patronnage de façon optimale ;
 - concevoir le patronnage de doublures ou triplures d'un modèle donné ;
 - créer numériquement les formes nouvelles d'un patronnage ;
 - générer des variantes du vêtement.

Activité N°2 : Valider le patronnage industriel en CAO

- Contrôler et assurer la mise au point de toutes les images de base.
- Créer les nomenclatures codifiées des éléments constitutifs du produit.
- Créer un fichier vêtement.
- Éditer l'ensemble des données d'un vêtement.

Unité (U21, épreuve E2) : mathématiques

L'unité de mathématiques et sciences physiques englobe l'ensemble des objectifs, capacités, compétences et savoir-faire mentionnés dans l'arrêté du 10 février 2009 fixant les programmes d'enseignement de mathématiques (groupe B) pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel (BOEN spécial n° 2 du 19 février 2009).

Unité (U22, épreuve E2) : sciences physiques et chimiques

L'unité est définie au regard des capacités et compétences mentionnées dans l'arrêté du 10 février 2009 fixant les programmes d'enseignement de mathématiques et de sciences physiques pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel (BOEN spécial n° 2 du 19 février 2009).

Elle comprend les modules spécifiques suivants du programme de sciences physiques et chimiques établi par l'arrêté du 10 février 2009 :

CME6 Comment fonctionnent certains dispositifs de chauffage ?

CME7 Comment l'énergie électrique est-elle distribuée à l'entreprise ?

SL5 Pourquoi les objets sont-ils colorés ?

Unité (U31, épreuve E3) : Industrialisation du produit

Contenu

Cette unité concerne tout ou partie des compétences :

| | | |
|-------------|--|---|
| | C2.21 | Identifier les contraintes liées au contexte d'utilisation. |
| | C2.22 | Décoder et exploiter une fiche technique de matériaux, de fournitures, un étiquetage, des résultats d'essais. |
| C3.1 | Effectuer tout ou partie de la gradation d'un produit en CAO. | |
| C3.2 | S'assurer de la conformité des matériaux. | |
| C3.5 | Participer à l'élaboration du dossier d'industrialisation du produit. | |

On notera que pour effectuer les tâches demandées, certaines autres compétences peuvent être mobilisées. En aucun cas ces dernières ne donneront lieu à évaluation. Si ces compétences ne sont pas maîtrisées, les tâches correspondantes doivent être réalisées avec assistance.

• Contexte professionnel :

Bureau d'études et d'industrialisation des modèles.

• Nature des travaux à effectuer :

Ces travaux correspondent en tout ou partie aux tâches des activités déclinées ci-dessous :

Activité N°1 : Analyser les matières, les matériaux et les fournitures

- Identifier les matières textiles.
- Identifier les procédés d'ennoblissement.
- Intégrer l'utilisation des fournitures et des accessoires.

- Définir les tests à effectuer au laboratoire sur les étoffes, les fournitures, les accessoires et les assemblages.
- Réaliser les tests à effectuer en laboratoire sur les étoffes, les fournitures, les accessoires.
- Vérifier et/ou déterminer la valeur de chaque critère en vue d'établir un rapport de confectionnabilité.

Activité N°2 : Valider la conformité des matériaux

- Vérifier la conformité des matériaux.
- Mettre en œuvre les matériels d'essais et de contrôle.
- Interpréter et exploiter les résultats des essais.

Activité N°3 : Appliquer les paramètres de gradation à un modèle

Cette activité de travaux pratiques sera conduite dans un environnement informatique professionnel.

- Appliquer les règles de gradation.
- Appliquer la gradation.
- Saisir les règles de gradation.

Activité N°4 : Compléter un dossier d'industrialisation

- Mettre à jour les éléments du dossier technique de définition et de fabrication du produit.
 - Adapter et rédiger les procédures de mise en production du produit.
 - Rectifier et/ou adapter tous documents techniques.
- Contribuer à l'archivage, à la traçabilité de l'étude et à la capitalisation des expériences dans les bases de données techniques.
 - Recenser et regrouper les opérations similaires parmi une même famille de modèles.
 - Classer l'étude.

Contenu

Cette unité concerne tout ou partie des compétences :

| | |
|--------------|---|
| C3.4 | Établir et mettre en œuvre le processus de matelassage et de découpage. |
| C4.1 | Réaliser des opérations de montage et de finition dans l'exécution d'une présérie. |
| C4.4 | Suivre l'exécution d'une pré série. |
| C5.11 | Identifier et choisir les moyens de communications adaptés. |

On notera que pour effectuer les tâches demandées, certaines autres compétences peuvent être mobilisées. En aucun cas ces dernières ne donneront lieu à évaluation. Si ces compétences ne sont pas maîtrisées, les tâches correspondantes doivent être réalisées avec assistance.

• Contexte professionnel :

Atelier de réalisation des prototypes et préséries.

• Nature des travaux à effectuer :

Ces travaux correspondent en tout ou partie aux tâches des activités déclinées ci-dessous. Ils sont réalisés autour de trois activités en milieu professionnel :

Activité N°1 : Suivre l'exécution d'une pré série

- Organiser l'implantation des postes de travail.
- Mettre en œuvre les moyens de manutention inter poste.
- Planifier la fabrication en respectant les contraintes.
- Vérifier l'application des procédés de fabrication.
- Exploiter les plannings.
- Détecter et remédier aux anomalies dès leur apparition.
- Émettre un diagnostic.
- Proposer des procédures d'ajustement.
- Consigner et tenir à jour un cahier de bord.
- Diffuser ou réceptionner un courrier électronique.

Activité N°2 : Établir le processus de matelassage et de découpage

- Établir un ordre de coupe.
- Effectuer le matelassage automatiquement, prêt pour les actions de découpage.
- Réaliser la coupe sur un système informatisé.
- Préparer les éléments du produit pour la fabrication.

Activité N°3 : Réaliser les opérations de réglage, de fabrication et de maintenance

- Exécuter toutes les opérations du processus industriel de fabrication de modèles de prêt-à-porter
 - o Conduire correctement tout poste de travail.
 - o Utiliser tout moyen de production conventionnel, programmable automatisé, informatisé.
 - o Appliquer les règles de sécurité et d'hygiène.
- Effectuer une maintenance de premier niveau du parc machines.
- Effectuer les réglages de premier niveau du parc machines.

Unité (U33, épreuve E3) : Projet de réalisation d'un prototype et contrôle qualité.

Contenu

Cette unité concerne tout ou partie des compétences :

| | | |
|-------------|---|---|
| | C1.11 | Situer l'objet de l'étude. |
| | C2.13 | Modifier une toile en tracé à plat. |
| | C2.14 | Rectifier le patronnage après essayage. |
| C2.4 | Réaliser le prototype d'un modèle. | |
| C2.5 | Evaluer la conformité esthétique et fonctionnelle du prototype. | |
| C3.3 | Concevoir un placement en C.A.O. | |
| C4.2 | Contrôler l'application de la qualité au poste de travail. | |
| C4.3 | Contrôler la qualité des produits finis au regard du cahier des charges. | |
| | C5.12 | Transmettre oralement. |

On notera que pour effectuer les tâches demandées, certaines autres compétences peuvent être mobilisées. En aucun cas ces dernières ne donneront lieu à évaluation. Si ces compétences ne sont pas maîtrisées, les tâches correspondantes doivent être réalisées avec assistance.

• Contexte professionnel :

Bureau d'études et d'industrialisation des modèles, atelier de réalisation des prototypes et préséries.

• Nature des travaux à effectuer :

Ces travaux correspondent en tout ou partie aux tâches des activités déclinées ci-dessous.

Ces travaux sont conduits dans l'établissement de formation et/ou en entreprise autour de six activités de travaux pratiques réalisés dans le cadre du projet technique de réalisation de 120 heures.

Activité N°1 : Réaliser le prototype d'un modèle

- Situer l'objet de l'étude.
- Analyser un modèle.
- Calculer les besoins de matières, de fournitures.
- Définir les paramètres de placement.
- Réaliser le placement numérique en CAO et la coupe manuelle des éléments constitutifs du prototype.
- Créer un fichier placement.
- Appliquer la procédure d'exécution du prototype. .
- Enoncer les informations concernant les difficultés éventuellement rencontrées et les améliorations souhaitées.
- Optimiser la fabrication du produit et la consommation des matières en proposant des simplifications de conception.

Activité N°2 : Évaluer la conformité esthétique et fonctionnelle du prototype

- Juger de la conformité du produit dans son ensemble.
- Décrire les caractéristiques du bien-être du vêtement.
- Corriger les patronnages en fonction des écarts de bien-être repérés lors de l'essayage.
- Procéder aux essais de fiabilité des patronnages industriels et garantir une mise au point efficace.
- Indiquer et justifier la solution optimale retenue.

Activité N°3 : Évaluer les modifications à apporter à un modèle

- Évaluer le degré de complexité d'une solution technologique.
- Proposer et/ou adapter une solution technologique optimale en rapport avec les matériaux, les matériels et diverses contraintes.
- Evaluer et apporter les modifications nécessaires.

Activité N°4 : Réaliser l'aménagement et l'instruction au poste de travail

- Identifier les besoins d'organisation au poste de travail.
- Déterminer, sélectionner les moyens à mettre en œuvre.
- Décrire un mode opératoire.
- Agencer le poste de travail en respectant les règles d'économie des mouvements et d'ergonomie.
- Décoder les consignes et contrôler la présence des paramètres nécessaires pour garantir la qualité des consignes.
- Élaborer une fiche de consignes au poste.

Activité N°5 : Vérifier la qualité de fabrication du produit

- Rechercher tous les éléments qui concourent à l'obtention de la qualité demandée.
- Identifier les tolérances de qualité vis à vis des différents facteurs liés à la fabrication.
- Identifier les différents points d'un produit à contrôler en cours de fabrication.

Activité N°6 : Réaliser le dossier de synthèse du travail effectué

- Participer à l'élaboration des documents opératoires d'industrialisation du produit.
 - Relater dans une synthèse écrite tous les éléments techniques justifiant le travail réalisé.
 - Préparer le dossier technique de fabrication.

UNITES CONSTITUTIVES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL(*)

Unité (U34, épreuve E34) : Économie - gestion

L'unité englobe l'ensemble des objectifs, capacités et compétences énumérés dans l'arrêté du 10 février 2009 relatif aux programmes d'économie-gestion des classes préparant au baccalauréat professionnel (B.O. spécial n° 2 du 19 février 2009).

Unité (U35, épreuve E35) : Prévention, santé, environnement

L'unité englobe l'ensemble des objectifs, capacités et compétences énumérés dans l'arrêté du 23 juin 2009 relatif aux programmes de prévention santé environnement des classes préparant au baccalauréat professionnel (B.O. n° 30 du 23 juillet 2009).

Unité (U4, épreuve E4) : Langue vivante

L'unité englobe l'ensemble des objectifs, capacités et compétences énumérés dans l'arrêté du 10 février 2009 fixant le programme d'enseignement de langues vivantes étrangères pour les classes préparatoires au certificat d'aptitude professionnelle et pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel (BOEN spécial n° 2 du 19 février 2009).

Unité (U51, épreuve E5) : Français

L'unité est définie par les compétences établies par l'arrêté du 10 février 2009 fixant le programme de français pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel (B.O.E.N. n°2 du 19 février 2009).

Unité (U52, épreuve E5) : Histoire, géographie

L'unité est définie par les compétences établies par l'arrêté du 10 février 2009 fixant le programme d'enseignement de l'histoire et de la géographie pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel (B.O.E.N. n°2 du 19 février 2009).

Unité (U6, épreuve E6) : Arts appliqués et culture artistique

L'unité englobe l'ensemble des capacités et compétences énumérées par l'arrêté du 10 février 2009 fixant le programme d'enseignement d'arts appliqués et cultures artistiques pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel (B.O.E.N. spécial n° 2 du 19 février 2009)

Unité (U7, épreuve E7) : Éducation physique et sportive

L'unité englobe l'ensemble des objectifs, capacités et compétences énumérés par l'arrêté du 10 février 2009 fixant le programme d'éducation physique et sportive pour les classes préparatoires au certificat d'aptitude professionnelle et pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel.

Unité (UF1, épreuve EF) : Langue vivante

L'épreuve a pour but de vérifier la capacité du candidat à comprendre une langue vivante parlée et la capacité de s'exprimer de manière intelligible pour un interlocuteur n'exigeant pas de particularités linguistiques excessives sur un sujet d'intérêt général.

***Pour chacune des unités, les références aux programmes qui sont mentionnées ne concernent que les sessions d'examen 2012 et suivantes.**

Pour la session 2011, il convient de continuer à se référer aux programmes antérieurs.